

# RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA COMMISSION PARITAIRE NATIONALE EMPLOI ET FORMATION DE LA FÉDÉRATION DES ESH

SEANCE DU Mardi 3 Novembre 2015

## Collège Salariés

### Présents

Sébastien GACHE, CFDT, Titulaire  
Antonio MARTINS, CFDT, Suppléant  
Patrice PICAUD, CFE-CGC, Suppléant  
Jocelyne SYLVA-MENDY, CFE-CGC, Titulaire  
Jean-Louis DUMAS, CGT, Titulaire  
Jean-Yves HALGAND, SNPHLM UNSA, Titulaire  
Béatrice BAURAIN, SNPHLM UNSA, Suppléante  
Brigitte LAUMIER, CGT, Suppléante

## Collège Employeurs

Marc LELIEVRE  
Philippe DE NIJS  
Elisabeth ESTIGNARD  
Philippe VAREILLES  
André INDIGO

### Absents excusés

Stéphane DUBOS, CFTC, Titulaire  
Cynthia DUBOIS, CFTC, Suppléante  
Brigitte LAUMIER, CGT, Suppléante  
Chantal JOUANNEAUX, CGT-FO, Titulaire

Sébastien COLIN  
Valérie FOURNIER  
Christine JUILLAND  
Odile LE VEN  
François MELIN  
Jean-Claude QUEMIN  
Didier POUSSOU  
Nicolas MULLER

Armelle LE GRAND, secrétaire de la CPNEF et Directrice du Pôle Ressources Humaines  
Julien MESTRE, Chargé de développement RH

Ouverture des travaux à 10h00 sous la présidence de Monsieur Philippe DE NIJS.

Il a été décidé d'un commun accord entre les représentants des délégations salariés et employeurs ce qui suit :

### **1. Validation du relevé de décisions de la séance du 9/10/2015**

Cf. annexes 1 et 2

**Décision des membres de la CPNEF :** le relevé de décisions est validé à l'unanimité, sous réserve de prise en compte des modifications demandées sur les paragraphes suivants :

Les membres de la délégation Employeurs proposent au-delà du projet d'accord, d'engager une réflexion sur la mise en place de dispositions relatives à :

- Un abondement complémentaire aux heures acquises dans le cadre du CPF en contrepartie d'une éventuelle réduction de la prime et jours d'ancienneté
- Un financement conventionnel de branche en contrepartie d'une réflexion à mener sur la prime d'ancienneté

Ces dispositions pourront être étudiées dans le cadre de certains aménagements de la convention collective.

## **2. Préparation de la négociation « formation professionnelle » pour la branche des esh**

Cf. annexes 3

Les membres de la délégation Salariés ont étudié une proposition de texte remise par la délégation Employeurs le 8 Octobre dernier.

Il est procédé à une lecture de l'accord de l'article 1 à l'article 4.2.page 7. Un certain nombre d'observations seront intégrées dans une prochaine version de l'accord.

Les membres de la délégation salarié rappelle leur attachement à une contribution conventionnelle relative au développement de la formation professionnelle

### **Informations**

Le Président informe la délégation salariés qu'il a donné son accord à Unifformation pour effectuer une enquête sur l'emploi des jeunes et leurs besoins en formation.

Clôture de la séance à 12h45.